PF : Porte Fenêtre
PFAV : Porte Fenêtre à Vantaux
FAV : Fenêtre à Vantaux
FOB : Fenêtre oscillo-battant
PFGC : Porte Fenêtre Garde corps
FAVGC : Fenêtre à vantaux Garde corps
FOBGC : Fenêtre oscillo-battant Garde corps

0 1m 2m

NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation, pour les dimensions libres (y compris hauteur d'allèges), positions des baies et équipements. Les surfaces et les côtes données sont approximatives. les éléments de mobilier représentés ne sont pas livrés. L'ensemble soffite, retombées et volets roulants peuvent ne pas être indiqués sur les plans.
Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art.4.1). Hauteur minimale sous faux-plafond, poutres ou soffites = 2.10m.

LE LOFT

BATIMENT **A** - NIVEAU **RDC**
2 Pièces - **A01**

SURFACES HABITABLES

Séjour / Cuisine	28.50 m²
Chambre	15.00 m²
Salle d'eau	6.50 m²
Dégagement	2.60 m²
Surfaces habitables	**52.60 m²**

SURFACES ANNEXES

Terrasse	8.00 m²
Jardin + Jardinière	12.40 m²
Surfaces annexes	**20.40 m²**

AEI PROMOTION IMMOBILIÈRE

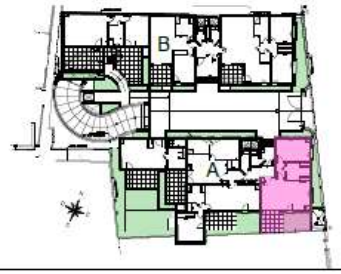

| Indice | A | B | | |